

31^e rapport d'activité 2016



AUNS
ASIN
ASNI

Action pour une Suisse indépendante et neutre

Les organes de l'ASIN (situation au 31.12.2016)

Comité

Président

Reimann Lukas Juriste (Master of Law), Conseiller national, 9500 Wil

Vice-Présidents

Kessler Oswald Président du CA, 1400 Yverdon-les-Bains
Stamm Luzi Avocat, Conseiller national, 5405 Baden

Membres

Cherbuin Alette Éducatrice de la petite enfance, 1400 Yverdon-les Bains
Cipolla Jean-Dominique Notaire, 1920 Martigny
Damiani Mauro Responsable de projet, 6516 Cugnasco-Gerra
Fournier Anne Entrepreneuse, 1007 Lausanne
Freysinger Oskar Professeur au gymnase, lic. phil. I, Conseiller d'Etat, 1965 Savièse
Fuchs Thomas Économiste d'entreprise, ancien Conseiller national et député au Grand Conseil, 3018 Berne-Bümpliz
Grangier Kevin Médiaticien, secrétaire général, 1666 Grandvillard
Hengeveld Elvira Technicienne dentaire, 7205 Zizers
Christoph Kunz Commerçant, 3800 Matten b. Interlaken
Mörgeli Christoph Prof. Dr en histoire, ancien conseiller national, 8713 Uerikon
Rückert Amanda Juriste, conseillère cantonale, conseillère municipale, 6962 Viganello
Stampfli Christoph Ingénieur économique, 8905 Arni
Surber-Devoto Conrado A. Ing. dipl. EPF, lic. oec. publ., Lima, Pérou
Zulliger Christian Gestionnaire de fortune, 8477 Oberstammheim

Réviseur

Roth Andreas Notaire, 3822 Lauterbrunnen

Secrétariat

Directeur: Gartenmann Werner, 3800 Matten b. Interlaken
Secrétariat: Fischer Katharina, 3006 Berne

Organisations cantonales

Doyenne des cantons Hengeveld Elvira, 7205 Zizers, hengeveld@aus.ch
Suisse alémanique: Jusqu'au 30.9.2016: Leimgruber Albert. Dès le 1.10.2016: de Riedmatten Adrien, 1950 Sitten, ar@asin.ch
Coordination Suisse romande: Damiani Mauro, 6516 Cugnasco-Gerra, damiani@asni.ch
ASNI Ticino:

Impressum

Éditeur: Comité de l'ASIN
Rédaction: secrétariat de l'ASIN
Case postale 669, CH-3000 Berne 31
Tél.: 031 356 27 27, Fax: 031 356 27 28
www.asin.ch / E-Mail: info@asin.ch
Internet: 30-10011-5 / IBAN CH91 0900 0000 3001 0011 5
CCP:

Table des matières

Les organes de l'ASIN	2
Introduction	4
Activités en 2016	14
Comptes de l'année et bilan 2016	21

Il y a 25 ans, les membres de l'ASIN se sont battus contre l'adhésion à l'Espace économique européen (EEE) qui aurait été lourde de conséquences pour notre pays. A l'époque déjà, la question vitale se posait de savoir si nous souhaitions nous soumettre à l'UE et nous y rattacher sur le plan institutionnel, reprendre la législation de l'UE sans avoir voix au chapitre et placer les juges de l'UE au-dessus de la démocratie directe. Le 6 décembre 1992, les citoyens suisses ont décidé d'opter pour une voie autonome. Or à l'heure actuelle, nous devons de nouveau répondre à cette question vitale: rattachement à l'UE? Colonie de l'UE? Accord-cadre? La nouveauté qui vient s'y ajouter est que nous nous sommes embourbés profondément dans le marasme lié à l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE. Nous devons donc maintenant encore déployer en supplément une «stratégie de sortie» de cet accord. C'est pourquoi nous devons tous à nouveau adopter la devise «En avant, marche!». Nous devons nous mettre de nouveau en «mode de lutte contre l'EEE». Cela signifie qu'il faut distribuer les tracts. En automne passé déjà, nous avons commencé à le faire.



L'année politique

Introduction

Pendant l'exercice 2016, la situation européenne et mondiale a encore une fois changé de manière drastique par rapport aux années précédentes. La vision d'une communauté internationale recherchant un équilibre des intérêts a échoué. La rapidité et l'efficacité du retour de la politique de puissance russe ont surpris tant l'UE que les USA. En dépit de ses difficultés conjoncturelles, la Chine a consolidé son rôle de puissance économique mondiale et avec sa présence militaire, elle exerce de plus en plus aussi un impact politique sur le plan mondial. Les USA perdent peu à peu leur liberté de manoeuvre en tant que puissance mondiale. L'administration nouvellement élue des USA va placer de nouvelles priorités sur les plans de la politique intérieure, extérieure et économique. Comme pendant la guerre froide, on assiste en Syrie à une guerre par procuration que se livrent les différents acteurs – nous n'avons pas affaire à une véritable guerre civile. En dehors des différentes revendications locales en matière de pouvoir et des accrochages à motivation religieuse, l'enjeu est constitué par les matières premières (gisements de pétrole et notamment de gaz) et leur acheminement en Europe (contrôle des oléoducs). Les événements en Turquie, membre de l'OTAN et candidate à une adhésion à l'UE, ont prouvé que les droits fondamentaux

et standards démocratiques minimaux peuvent être interprétés du jour au lendemain de manière arbitraire par le pouvoir dominant dans l'État. De plus, la Turquie exerce un chantage sur l'UE au moyen d'un trafic effréné de réfugiés de la Syrie vers la Grèce. Le printemps arabe s'est soldé par une grande désillusion. «L'ONU reste fidèle à elle-même»: au Conseil de sécurité, des membres permanents continuent allègrement à exercer la politique de veto qui permet de tout bloquer et les Nations Unies n'exercent finalement sur le plan politique qu'un rôle de figurant. Le commerce mondial ne va plus guère pouvoir se développer encore sur la base

d'une mondialisation à outrance. L'UE a continué à perdre du soutien et de la crédibilité. Des interventions financières douteuses de la Banque Centrale européenne ont permis de maintenir de justesse à flot la monnaie unique euro ainsi que les finances publiques en piteux état et fortement endettées. Le chômage est resté à un niveau élevé et celui des jeunes a atteint des sommets inquiétants. Les tensions sociales ont augmenté. Les attaques terroristes et les taux de criminalité élevés ont montré aux gens que la libre circulation des personnes et le fait de négliger la sécurisation des frontières intérieures de l'Europe représentent de réelles me-

naces. Le cavalier seul de l'Allemagne en matière de politique d'immigration et de réfugiés a contraint les États membres de l'UE à prendre des mesures autonomes en conflit avec l'accord de Schengen pour pouvoir sécuriser leurs frontières et à réduire les contingents de répartition des réfugiés et immigrés ordonnés par Bruxelles et Berlin. Les élites de l'UE ont été de plus en plus en proie à un sentiment d'incertitude. La décision de la Grande-Bretagne de quitter l'UE a stupéfié le monde entier. Immédiatement après le vote sur le Brexit, Bruxelles a réagi en faisant preuve d'une attitude arrogante et imbue de son pouvoir et on a menacé la Grande-Bretagne



que la sortie allait se faire dans la douleur. En même temps, la Commission de l'UE a mis en garde les autres pays membres de ne pas remettre en question les accords passés avec l'UE. C'est aussi et surtout à l'adresse de la Suisse que les dirigeants de l'UE ont souligné que la libre circulation des personnes n'est pas négociable. Entre-temps, on a toutefois adopté une stratégie moins revendicatrice. Même Jean-Claude Juncker, président de la Commission de l'UE, a laissé entendre qu'il est temps de se poser des questions de principe sur l'avenir de l'UE et d'envisager à nouveau l'idée de conditions d'adhésion individuelles et d'une Europe à plusieurs vitesses.

Dans le monde entier, les efforts d'armement ont augmenté et les États européens ont réintroduit le service militaire obligatoire. Les développements de l'année passée trouvent des parallèles historiques et rappellent notamment de manière inquiétante les années avant la Première Guerre mondiale.

La Suisse a une fois de plus réussi à maintenir sa stabilité, sécurité et prospérité à

un niveau élevé. L'économie a résisté aux tribulations telles que les fluctuations conjoncturelles, la volatilité des marchés et le franc fort. La situation politique mondiale a mis le vent en poupe à ceux qui demandent le maintien de la neutralité perpétuelle et armée et de renoncer à tout acte contraire à notre neutralité. Le mot d'ordre est d'axer nos agissements rapidement et clairement sur notre politique de neutralité en refusant de faire des avances à l'UE et à l'OTAN. Les mots de Nicolas de Flue, «N'écarterez pas trop les barres de la clôture!», ont connu une véritable «renaissance».

Il reste incompréhensible qu'à la Berne fédérale, personne ne se soit efforcé de rouvrir l'ambassade qui a été fermée en 2012 à Damas, la capitale syrienne. La fermeture de l'ambassade a peut-être été compatible avec l'UE et parfaitement en harmonie avec l'attitude de l'UE, mais elle place la Suisse dans le camp des belligérants et porte donc préjudice à la tradition et à l'aide humanitaire.

Alors que les piliers de base de l'UE que

sont la libre circulation des personnes, la suppression des contrôles aux frontières et la politique commune en matière d'asile et de réfugiés sont remis de plus en plus en question, le Conseil fédéral, une majorité du Parlement et l'administration fédérale font preuve quant à eux d'une obéissance servile et ne cessent de faire progresser le rapprochement à l'UE et de lancer en politique extérieure des actions du style «j'existe moi aussi». C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner que la remise en place d'une politique d'immigration souveraine, exigée par le peuple et les cantons, n'ait pas été mise en oeuvre bien qu'elle figure à l'article 121a de la Constitution fédérale. Le Conseil fédéral souhaite au contraire céder au plus vite à la demande de l'UE de signer un accord-cadre qui supprimerait la démocratie directe dans le domaine juridique des accords bilatéraux dans l'intention de reprendre automatiquement la législation de l'UE et de faire surveiller son application en Suisse par des juges de l'UE. On préfère de toute évidence que les citoyens

fassent grise mine plutôt que de méconter Bruxelles!

Événements politiques

16 et 17 février 2016: apéritif de l'OTAN à Zurich

Le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) tient à Zurich une conférence du parti de guerre OTAN et de ceux qu'on appelle ses partenaires dans le secteur de la coopération militaire. Plus de 100 officiers en provenance de 40 nations y participent. En même temps, la Berne fédérale compte célébrer par une cérémonie officielle le 20e jubilé de la participation suisse au Partenariat pour la paix (PPP) de l'OTAN. Il est grotesque que la Suisse neutre organise une cérémonie officielle de l'OTAN à Zurich. En pratiquant une telle politique de séduction, le Conseil fédéral met en danger la sécurité de la Suisse. De telles actions nuisent à la crédibilité de la politique de neutralité et à notre sécurité.



29 février 2016: l'ASIN salue la décision du Conseil des États

Le Conseil des États approuve clairement la motion Caroni (FDP AR) qui prévoit le référendum obligatoire pour les traités internationaux à caractère constitutionnel. Cela permet dans un premier temps de combler une autre lacune dans la Constitution. La démocratie directe s'en trouve renforcée. L'ASIN se réjouit vivement de cette décision. C'était en effet l'ASIN qui avait lancé ce thème avec son initiative sur les traités d'État. Même si celle-ci fut rejetée à l'époque, elle a malgré tout laissé des traces.

23 avril 2016: l'ASIN affirme la liberté d'opinion

Après les menaces des milieux de la gauche de perturber l'assemblée par la force, la 31e Assemblée générale ordinaire de l'ASIN, à laquelle assistent plus de 850 participants, n'a pas lieu à Berne, mais dans l'Oberland bernois. La gauche à Berne et ses sbires antidémocratiques et enclins à la violence n'ont donc pas atteint leur objectif d'empêcher l'exposé de Madame Dr Frauke Petry, cheffe de l'AfD, en Suisse. À Matten près d'Interlaken, l'ASIN affirme la liberté d'opinion et de réunion par un grand rassemblement.

1er mai 2016: décès d'un politicien courageux ayant du mordant

Dans son foyer à Erlenbach/ZH, Paul Eisenring, conseiller national PDC de longue date, décède dans sa 92e année. De 1986

à 2003, Paul Eisenring était un camarade de combat actif dans la présidence de l'Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN). Il fallait beaucoup de courage pour persévérer dans la fonction de vice-président de l'ASIN, notamment après que le PS, le PDC et les libéraux aient décidé d'adhérer à l'UE.

1er juin 2016: pourquoi un petit pays réussit-il de gros exploits?

Être petit, flexible, indépendant et démocratique: c'est assurément une bonne base pour réussir et être efficace. Avec le tunnel de base du Gothard par exemple, la Suisse montre au monde entier ce que la Chancelière fédérale Angela Merkel et ses amis de l'UE ne veulent apparemment plus savoir. Voici ce que l'éditorialiste Henrik Broder écrit à ce propos dans le journal allemand «Die Welt»: «Devoir s'affirmer dans un monde globalisé est manifestement pour la Suisse une source d'inspiration qui ne tarit guère. La qualité y prime sur la quantité et le travail sur les loisirs. C'est ainsi qu'un des pays les plus pauvres d'Europe est devenu en 200 ans un des pays les plus riches du monde.» Le journaliste allemand Reinhard Mohr donne le commentaire suivant: «Avec leur démocratie directe, les Suisses ont simplement prévu plus de sécurité. On y discute longuement et pèse soigneusement le pour et le contre avant de décider si une chose est faisable. Dans la petite Suisse, les responsabilités sont mieux définies et les chemins décisionnels plus courts.

Cela aide. La Suisse est le contraire exact de l'UE.

15 juin 2016: le président de l'ASIN clarifie les choses

Après le Conseil national, le Conseil des États vote lui aussi en faveur de la motion du Conseiller national Lukas Reimann qui enjoint le Conseil fédéral à retirer la demande d'adhésion à l'UE de 1992. Enfin, il était temps!

19 juin 2016: 30 ans depuis la fondation de l'ASIN

Le 3 juin 1986, la dernière séance du Comité d'action contre l'adhésion à l'ONU a lieu à Berne. Après le non à l'adhésion à l'ONU du 16 mars 1986, il fallait procéder à une évaluation de la situation et décider si le Comité d'action devait être transféré dans une nouvelle organisation appelée Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN). Il ressort du procès-verbal de l'époque que cette démarche a fait l'objet de vives discussions. Certains membres du Comité d'action pensaient en effet qu'il

était «une erreur de vouloir exercer un impact institutionnalisé sur la politique extérieure de la Confédération». En revanche, l'ancien Conseiller national Dr Otto Fischer (PLR), le Conseiller national Dr Christoph Blocher (UDC) et le Conseiller national Heinrich Schalcher (PPE) étaient de l'avis qu'il était d'urgence nécessaire de surveiller et d'exercer en permanence un impact sur la politique extérieure. Ils ont été alors autorisés à s'atteler aux préparatifs en vue de la fondation de l'ASIN. Le 19 juin 1986, l'assemblée constitutive de l'Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) a lieu. Le Conseiller national Dr Christoph Blocher est élu comme premier président et l'ancien Conseiller national Dr Otto Fischer comme premier directeur de l'ASIN. En 1986, les fondateurs de l'ASIN ont fait preuve d'une sage précaution. Aujourd'hui, l'indépendance, la neutralité et les libertés politiques des citoyennes et citoyens suisses sont en effet nettement plus menacées qu'il y a 30 ans et cela depuis l'intérieur.



23 juin 2016: la Grande-Bretagne dit non à l'UE – Oui à l'Europe!

L'Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) félicite les citoyennes et citoyens britanniques de cette décision claire de quitter l'UE. Ce n'est pas la première fois que la Grande-Bretagne opte fermement pour la liberté en Europe en traduisant les paroles par les actes. Les citoyens britanniques ne se sont laissés intimider ni par les alarmistes ni par les menaces en provenance de l'UE, de Bruxelles via Berlin jusqu'à Paris. Vouloir expliquer la décision du Brexit par de simples discordes au niveau de la politique intérieure britannique est réducteur. Ce sont les technocrates très éloignés des préoccupations du peuple dans la tour d'ivoire de l'UE qui en portent la responsabilité. Cela crée l'opportunité unique de réorganiser l'Europe et de consolider et promouvoir les points communs que sont les sociétés libérales et démocratiques, la forte compétitivité, l'innovation et le libre-échange économique. Il faut mettre le holà à la politique de l'UE qui consiste à exclure les voix critiques, à menacer et à exercer du chantage. Les cavaliers seuls en matière de politique extérieure des gouvernements allemands et français en font également partie. De plus, les peuples d'Europe ne veulent pas d'une immigration de masse dictée par les autorités.

Pour l'indépendance et la démocratie directe de la Suisse, le 23 juin 2016 est une journée de liesse. Le Conseil fédéral se-

rait bien inspiré d'abandonner sa politique de lamentations et de soumission habituelle. Il doit représenter auprès de l'UE avec aplomb les intérêts de la Suisse. L'ASIN demande au Conseil fédéral qu'il s'inspire aussi de la politique britannique pour sa politique face à l'UE, respectivement à l'Europe, tout en respectant bien sûr rigoureusement notre politique de neutralité et le cadre de son adhésion à l'AELE.

6 septembre 2016: l'initiative pour le droit d'autodétermination est valide

L'initiative populaire fédérale «Droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination)», déposée le 12 août 2016 par l'UDC et soutenue activement par l'ASIN, aboutit formellement. Le contrôle des listes de signatures par la Chancellerie fédérale a permis de constater que 116 428 signatures sont valides.

Initiative populaire fédérale « Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination)

La Constitution fédérale est modifiée comme suit:

Art. 5, al. 1 et 4

¹Le droit est la base et la limite de l'activité de l'État. La Constitution fédérale est la source suprême du droit de la Confédération suisse.

⁴La Confédération et les cantons respectent le droit international. La Constitution fédérale est placée au-dessus du droit international et prime celui-ci, sous réserve des règles impératives du droit international.

Art. 56a Obligations de droit international

¹La Confédération et les cantons ne contractent aucune obligation de droit international qui soit en conflit avec la Constitution fédérale.

²En cas de conflit d'obligations, ils veillent à ce que les obligations de droit international soient adaptées aux dispositions constitutionnelles, au besoin en dénonçant les traités internationaux concernés.

³Les règles impératives du droit international sont réservées.

Art. 190 Droit applicable

Le Tribunal fédéral et les autres autorités sont tenus d'appliquer les lois fédérales et les traités internationaux dont l'arrêté d'approbation a été sujet ou soumis au référendum.

9 novembre 2016: l'élection aux USA et la réaction lamentable de l'Europe!

Donald Trump est élu 45e Président des USA. C'est un fait. Il n'appartient pas à l'ASIN de se mêler des élections aux USA en émettant des avis spéculatifs, unilaté-

raux et manipulés par les médias.

Les remarques de politiciennes et politiciens ainsi que de membres de gouvernements suisses et étrangers qui ont condamné le verdict des citoyens des USA dans un esprit très peu démocratique laissent songeurs.

Les élections aux USA ont montré, tout comme la votation du Brexit, que les citoyens en ont assez des comportements autocratiques de leurs élites autoproclamées et de leur politique complaisante et arrogante. Les accords de libre-échange qui s'accompagnent d'une suppression croissante du droit de codécision démocratique, le contrôle politique exercé par une poignée de gens, une politique commerciale et monétaire commune, une juridiction bien éloignée des citoyens, une culture d'accueil naïve du style «Nous y arriverons» et le fait de nier obstinément l'identité et les racines nationales ne sont plus des approches prometteuses. L'évolution européenne et mondiale montre que la Suisse doit maintenir son indépendance, son ouverture au monde,



une politique de neutralité crédible et sa démocratie directe. Il faut renoncer à une politique extérieure qui considère que « nous sommes entourés par des amis ». Les autorités suisses doivent en tirer les conséquences et apprendre à aborder les défis dans l'intérêt du pays, ce qui signifie: ne pas tolérer d'autres chantages de l'UE, pas de rapprochement institutionnel de l'UE, pas de juges de l'UE ; pas d'immigration dictée par l'UE.

6 décembre 2016: les 24 ans du NON à l'EEE – aborder l'avenir en pays souverain

Il y a 24 ans, le peuple et les cantons ont rejeté l'adhésion à l'Espace économique européen (EEE). Avec une participation au scrutin de plus de 78%, les citoyens suisses ont opté pour une voie autonome en Europe et non dictée par l'UE. Sans l'ASIN, ce verdict populaire déterminant pour l'avenir de notre pays eût été impossible. En 1992, la classe politique avait au moins encore l'honnêteté de qualifier l'EEE de camp d'entraînement, respectivement d'antichambre de l'adhésion à l'UE. De nos jours, elle se sert en revanche des médias pour affirmer de manière mensongère que l'adhésion à l'UE n'est plus d'actualité, mais elle œuvre parallèlement d'arrache-pied pour intégrer notre pays à l'UE, ce qui est tout à fait indigne et hostile à la démocratie.

Intégration à l'UE: les conséquences pour la population

Si Bruxelles nous dicte unilatéralement ses conditions, la Suisse serait réduite à jouer le rôle d'une colonie. Cela signifie:

- Se taire et obéir.
- Reprendre des législations insensées de l'UE.
- Nuire à notre compétitivité et à nos places de travail.
- Sacrifier notre prospérité à l'immigration incontrôlée en provenance de l'UE.
- Pratiquer une politique de réfugiés dictée par Bruxelles.
- Laisser aux technocrates de l'UE le soin de s'occuper de notre sécurité et stabilité.
- Laisser dépérir la protection de l'environnement et celle des animaux.
- Payer encore davantage dans le tonneau des Danaïdes de l'UE.
- Désarmer les citoyennes et citoyens.

16 décembre 2016: après le coup d'État, l'ASIN demande une initiative de résiliation

Le Parlement ne met pas en application l'article 121a de la Constitution fédérale et dit non à une politique d'immigration autonome et souveraine. Les lobbyistes des associations économiques et de la Commission de l'UE ont remporté une victoire partielle. La classe politique passe outre la volonté du peuple et des cantons suisses.

Le 16 décembre 2016 est une journée maudite pour la Suisse indépendante et neutre et pour notre démocratie directe.

L'ASIN va lancer une initiative populaire fédérale pour rétablir la démocratie. Le principe de la libre circulation des personnes doit être supprimé. Il faut mettre le holà à la politique irresponsable pratiquée à la Berne fédérale. L'ASIN ne tolérera pas qu'en 2017, à savoir 25 années après le non à l'adhésion à l'EEE qui était la votation de base contre un rapprochement de la Suisse à l'UE, notre pays soit dégradé en une simple colonie de l'UE.

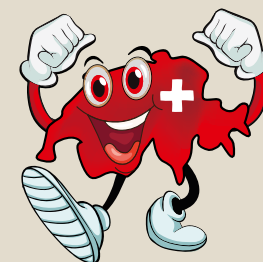
L'accès au marché intérieur de l'UE n'est pas en danger!

Les partisans de la libre circulation des personnes et du rapprochement de l'UE ne cessent de répéter dans tout le pays que si l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE devait être supprimé, la Suisse perdrait son accès au marché intérieur de l'UE. C'est faux et mensonger! Résilier la libre circulation des personnes ne compromet pas nos relations commerciales avec l'UE. L'accès illimité en franchise des droits de douane au marché de l'UE n'est pas assuré par les accords bilatéraux I, mais par l'accord de libre-échange de 1972, qui n'a rien à voir avec les accords bilatéraux passés avec l'UE (Accords bilatéraux I: libre circulation des personnes / entraves techniques au commerce / marchés publics/ agriculture /recherche/ trafic aérien/transports terrestres).

L'ASIN compte de nombreux sympathisants!

L'étude «Sécurité 2016» de l'EPF est la 18e édition d'une série d'études qui paraît depuis 1999 sous ce titre. L'enquête 2016 auprès de la population suisse a abouti aux résultats suivants:

- Oui à l'adhésion à l'UE: 16% (- 5% par rapport à 2015)
- Oui à la neutralité: 95% (inchangé)
- Oui à l'armée: 84% (+ 4% par rapport à 2015)
- Oui à l'OTAN: 19% (- 3% par rapport à 2015)



Activités en 2016

31e Assemblée générale: «Nous appelons de nos vœux une Allemagne plus suisse»

La 31e Assemblée générale ordinaire de l'ASIN a eu lieu le 23 avril 2016 au «Jungfrau Park» à Matten près d'Interlaken (cf. page 8). Dans l'Oberland bernois, plus de 850 membres et invités se sont réunis! Le Conseiller national Lukas Reimann, président de l'ASIN, a déclaré le 23 avril comme journée de la liberté d'opinion. Dans son point de la situation, il a approfondi ce thème et constaté: «C'est tout de même bizarre. À l'époque, les gauchistes

se battaient pour la liberté d'opinion, pour les droits des femmes et des travailleurs. De nos jours, ce sont les mêmes qui cherchent à supprimer la liberté d'opinion. Ils sont pour la liberté d'opinion tant qu'il s'agit de la leur et cherchent à empêcher de s'exprimer ceux qui professent des opinions différentes des leurs. Ils refusent même de les entendre. Tel est actuellement le cas chez les gauchistes dans l'UE et dans de nombreux gouvernements.»

L'apogée de la manifestation a été l'exposé de Madame Dr Frauke Petry. La présidente de l'Alternative pour l'Allemagne (AfD) a su enthousiasmer ses auditeurs. Son évaluation de la situation politique

a été intitulée «Controverse et démocratie en Europe». Elle a critiqué la politique de puissance très éloignée des citoyens qui est pratiquée par Berlin et la politique dangereuse de l'UE et a passé en revue leurs idées pour faire progresser l'Europe. À entendre notre chancelière fédérale ou des politiciens d'autres partis, la stratégie à adopter serait la suivante: «nous sommes confrontés à des problèmes au sein de l'UE et pour en sortir, nous allons avoir recours aux mêmes méthodes que celles qui sont précisément à l'origine de ces problèmes, par exemple pour affronter la crise de l'Euro et la crise migratoire. Cela semble de la pure folie et cela l'est assuré-

ment! Les politiciens prétendent résoudre la crise de l'Euro, de la migration ou des réfugiés par une intégration politique encore plus grande en Europe. Cela signifie qu'on se trouve dans une impasse et que l'on continue à aller droit dans le mur pour en sortir. Cela ne va à coup sûr pas fonctionner. Il nous faut une Europe libre. En cela, nous rejoignons ce qu'a dit le général Charles de Gaulle: «il nous faut une Europe des patries», mais cette Europe des patries libres et autonomes ne peut pas exister dans les accords actuels de l'UE. C'est pourquoi je comprends parfaitement que les Britanniques veuillent en sortir ou du moins demander à Bruxelles un nombre suffisant de concessions bilatérales pour rester encore dedans tout en ayant le sentiment d'être dehors.»

«J'encourage la Suisse à résister vaillamment à une adhésion à des organisations supranationales telles que l'UE. Vous n'avez point besoin de l'UE pour développer votre coopération internationale.»

Dr Frauke Petry, présidente fédérale AfD



Plus de 750 repas de midi servis dans une heure. Un véritable défi logistique.



Lukas Reimann: «Aujourd'hui encore, la liberté d'opinion est un des indicateurs les plus importants pour de la démocratie d'un État de droit.»

Membres sortants du Comité:

Dr Pirmin Schwander, Conseiller national, Lachen SZ

Pirmin Schwander a été le deuxième président de l'ASIN. Après son élection au Conseil fédéral, le Dr Christoph Blocher a été dans l'obligation de quitter la présidence de l'ASIN. Pirmin Schwander s'est engagé avec fermeté pour l'ASIN. Il a souhaité une ASIN forte et autonome et a montré rapidement que les accords bilatéraux des paquets 1 et 2 vont dans la mauvaise direction.

René Scheidegger, Estavayer-le-Lac FR

En 1998, René Scheidegger a été élu dans le Comité. Grâce à son expérience

de directeur de plusieurs entreprises industrielles importantes et à sa compétence linguistique en tant que «citoyen bilingue», il a fait bénéficier le Comité et le secrétariat de son soutien. Il a contribué en grande partie à la mise en place de l'ASIN en Suisse romande. De plus, il a exercé une activité éditoriale pendant de longues années.

Ont été élus dans le Comité:

Elvira Hengeveld, Zizers GR

L'Assemblée générale a élu Elvira Hengeveld, la responsable très engagée et de longue date de l'ASIN du canton des Grisons, comme nouveau membre du Comité.

Prix de reconnaissance ASIN

Le 4e prix de reconnaissance de l'ASIN pour un engagement exceptionnel a été remis par le secrétariat à Ronald Hämmerli de Bilten GL.

Comité

Le Comité s'est généralement réuni au premier jour des sessions fédérales à Berne. En tant qu'organe stratégique, le Comité a évalué la situation politique. La tâche est exigeante. Quelles mesures permettront d'obtenir le plus grand effet? Quelles mesures faut-il prendre à présent pour que la Suisse reste également dans dix ans un pays autonome, neutre et organisé comme une démocratie directe? Quels sont les points prioritaires?

Il faut gérer en permanence le thème des rapports entre la Suisse et l'UE. Déclarer que l'adhésion à l'UE n'est plus un objectif ne suffit pas et c'est risqué. Les velléités d'adhérer à l'UE restent en effet intactes. La tactique de nos autorités est la suivante: on ne mise plus sur l'adhésion directe, mais sur une intégration astucieusement camouflée sous prétexte de «continuation de la voie bilatérale performante». Le contrat-cadre doit être empêché coûte que coûte. Il faut radicalement éliminer la libre circulation des personnes qui n'est pas la bonne voie pour la Suisse. C'est pourquoi le Comité souhaite une initiative populaire correspondante. L'initiative Rasa et les contreprojets proposés par le Conseil fédéral doivent également être combattus. Les répercussions des accords de Schengen/Dublin doivent dans une première phase être freinées par des référendums contre certains nouveaux décrets législatifs comme la directive européenne sur les armes. Le maintien et le développement de la démocratie directe et le retour à une politique de neutralité crédible sont deux autres thèmes-clés que le Comité aborde. Le Comité a pris conscience, suite aux réactions des membres notamment, que de nombreux autres thèmes mériteraient d'être abordés. Mais il doit franchir les principaux obstacles avec le peu de ressources à sa disposition.

Secrétariat

Le secrétariat a accompli les tâches sur

le plan opérationnel: administration, préparation des séances du Comité, travail de rédaction, Internet, réseaux sociaux, services aux membres, recrutement de nouveaux membres, coordination des actions, consultations, soutien de travaux d'élèves et d'étudiants, participation à des manifestations politiques, contacts avec les autorités, médias et organisations sympathisantes en Suisse et à l'étranger. Il a régulièrement rédigé des communiqués de presse sur les événements d'actualité. Le directeur à temps plein Werner Gartenmann a été assisté par la secrétaire Katharina Fischer (60%) et jusqu'à la fin septembre par Albert Leimgruber (80%). Depuis octobre, c'est Adrien de Riedmatten qui se charge avec un poste de travail à 80% de la coordination de la Suisse romande. Dès janvier 2017 Sandra Flück va renforcer le secrétariat (60%).

Points de soutien de l'ASIN

Les responsables des points d'appui se sont réunis à Berne pour des séances de travail. Différentes actions ont été déployées dans les cantons: actions de stand, réunions de l'ASIN, tables rondes. Pour l'année 2017, une nouvelle organisation va assurer le travail «sur place». Un groupe clé actif va coordonner les actions pour l'ensemble de la Suisse et les mettre en œuvre dans les régions avec le soutien des membres de l'ASIN. L'intégration dans la nouvelle structure est assurée par le membre du Comité Elvira Hengeveld, de concert avec le secrétariat. L'objectif

«Je me réjouis vivement de travailler dans le Comité de l'ASIN. Maintenant, il nous faudra nous battre contre une adhésion à l'UE en catimini.»

Elvira Hengeveld, Zizers GR



Nous vous remercions de votre travail!
René Scheidegger, Estavayer-le-Lac
FR et Dr Pirmin Schwander, Conseiller national, Lachen SZ

est d'être à nouveau efficace au niveau des collectes de signatures pour les votations à venir.

Suisse romande

La Coordination Suisse romande s'est fixée pour objectif de continuer à consolider les structures cantonales et d'occuper les postes vacants. Il s'agissait par ailleurs de communiquer aux membres actifs de l'ASIN les priorités politiques et de les informer sur la campagne d'information prévue contre le contrat-cadre de l'UE. L'ASIN du Bas Valais a tenu le 4 décembre 2016 à Sierre la traditionnelle «Fête de l'Indépendance» avec le conférencier invité et conseiller d'État Oskar Freysinger.

Tessin

Les membres du Comité Amanda Rückert et Mauro Damiani (en tant que responsable) ont encadré l'ASIN au Tessin. La déjà 4e édition de la «Festa dell'Indipendenza» s'est déroulée à Chiasso en tant qu'apogée de l'exercice.

Le bulletin ASIN

En 2016, sept éditions ont paru en langues allemande, française et italienne (édition no 179 jusqu'au no 185). Environ 3'000 exemplaires sont distribués par des «factrices et facteurs bénévoles» dans des communes sélectionnées.

Autres imprimés

En dehors d'imprimés de petite taille comme les cartes de commande, cartes d'adhésion, bulletins de paiement et tracts de dons, on a réalisé les imprimés suivants:

- 30e rapport d'activité 2015 (allemand, français, italien)
- Brochure «Nous ne permettrons à personne d'enchaîner nos pensées!», Lukas Reimann, conseiller national / «Démocratie et controverse en Europe», Dr Frauke Petry, présidente fédérale AfD; 32 pages (allemand, français et italien)
- Tract «Personne ne veut adhérer à l'UE! Mais tous les euro-turbos sentent qu'ils sont tout près de leur objectif» (allemand, français, italien).
- Calendrier ASIN 2017 (allemand, français, italien).

L'ASIN fait appel à des imprimeries suisses (pas de placements intéressant l'étranger!) qui travaillent en Suisse.

Internet, réseaux sociaux

Les trois pages Internet www.auns.ch, www.asin.ch et www.asni.ch ont de nouveau connu un plus grand nombre de visiteurs encore. Dans l'exercice, plus de la moitié des nouvelles inscriptions ont eu lieu via notre site Internet. Les nombres des usagers des plates-formes Facebook et Twitter (réseaux sociaux) ont également fortement augmenté. Le secteur des réseaux sociaux a été encadré par Marc Wachter, membre de l'ASIN.

Comité UE-NO

Pour empêcher l'adhésion rampante à l'UE, un Comité a été mis en place à l'initiative du Dr Christoph Blocher. Plus de 110 organisations et groupements sont déjà membres du Comité. L'ASIN en est aussi membre et elle y est représentée par son directeur dans le Comité. Le Comité a pour but d'empêcher la reprise automatique du droit de l'UE et le sacrifice de la démocratie directe aux juges de l'UE (mot-clé: accord-cadre). Le Comité UE-NO est un Comité de votation à durée limitée. Le Comité de l'ASIN a suivi la proposition du Comité EU-NO et a lancé en automne une action d'annonces dans le but d'informer le public sur l'accord-cadre prévu. En même temps, la campagne préliminaire a été accompagnée par une action de tracts. 200'000 tracts ont été distribués par des «factrices et facteurs bénévoles». Au printemps, cette action sera renforcée par une distribution à grande échelle par la poste. Les coûts de cette action sont financés par des dons des membres de l'ASIN qui sont affectés à ce but.

Différentes activités

- Le Comité a décidé de soutenir le référendum contre la stratégie énergétique 2050 (envoi de la feuille de signatures aux membres). La stratégie adoptée par le Conseil fédéral et le Parlement va faire dépendre la Suisse des producteurs d'énergie étrangers.
- Le directeur est membre du Comité «Die Schweiz mit Bruder Klaus» qui organise-

Les trois pages Internet www.auns.ch, www.asin.ch et www.asni.ch ont de nouveau connu un plus grand nombre de visiteurs encore. Dans l'exercice, plus de la moitié des nouvelles inscriptions ont eu lieu via notre site Internet.



200'000 tracts ont été distribués par des «factrices et facteurs bénévoles».



La déjà 4e édition de la «Festa dell'Indipendenza» s'est déroulée à Chiasso en tant qu'apogée de l'exercice.



«Fête de l'Indépendance» avec le conférencier invité et conseiller d'État Oskar Freysinger.

ra le 19 août 2017 une commémoration officielle du 600e anniversaire du saint national.

- Les statuts de la jeune ASIN sont élaborés et seront adoptés par le Comité au printemps 2017. À l'occasion de la 32e Assemblée générale ordinaire du 6 mai 2017, la Jeune ASIN va faire sa première apparition publique.
- En automne, l'ASIN a présenté la «SUI fashion». Cette collection symbolise du T-shirt à la veste les valeurs de la liberté, de la neutralité et de l'indépendance. À la fin de l'année déjà, certaines tailles étaient en rupture de stock et les coûts pour la réalisation ont pu être cou-

verts plus vite que prévu. En dehors du message politique, la vente a pour but de soutenir les actions de l'ASIN contre l'intégration à l'UE. Page Internet: sui-fashion.ch

Comptes de l'année et bilan 2016

L'Assemblée générale du 23 avril 2016 a décidé de laisser les cotisations annuelles inchangées pour l'année 2016, à savoir: 35 francs (membres), 50 francs (couples) et 100 francs (donateurs), sympathisants montant à bien plaisir.

L'exercice 2016 a bouclé sur des recettes de 979'121.35 francs dont 950'195.51 francs provenaient des cotisations de

Comptes de l'année et bilan 2016

Comptes de l'année 2016

	Comptes 2016	Comptes 2015
Recettes		
Contributions et dons	950'195.51	1'001'373.55
Produit financier	28'925.84	10'286.84
Total recettes	979'121.35	1'011'660.39
Dépenses		
Propagande, publicité	475'038.50	578'113.70
Lettres aux membres, presse	241'209.15	324'403.00
Actions spéciales	294'889.30	136'268.30
Amortissements	5'877.30	1'550.00
Dépenses générales	284'215.40	206'478.75
Paiement au Fonds spécial lutte contre l'UE	500'000.00	
Total dépenses	1'801'229.65	1'246'813.75
Récapitulation		
Total recettes	979'121.35	1'011'660.39
Total Dépenses	1'801'229.65	1'246'813.75
Résultat annuel	- 822'108.30	- 235'153.36

-: Excédent des dépenses / +: Excédent des recettes

Bilan au 31 décembre 2016

Caisse	251.75	
Comptes auprès de Post-finance	670'001.13	
Comptes bancaires	38'930.79	
Titres	697'535.00	
Avoirs	77'637.55	
Système informatique, mobilier	9'050.00	
Créances		92'008.35
Fonds spécial		554'961.65
Capital		846'436.22
	1'493'406.22	1'493'406.22

Nous nous battons pour la Suisse, sur tous les fronts!



membres et dons et 28'925.84 francs du produit financier. Ce montant a manqué le budget de 27'878.65 francs. L'augmentation nette de notre effectif de membres n'a eu lieu que vers la fin de l'année sous rapport et les cotisations annuelles ne seront perçues que pour la nouvelle année. Force est aussi de constater pour l'ASIN que les montants sont en général moins arrondis vers le haut. Les dépenses ont été de 1'801'229.65

francs. Le Comité a décidé d'alimenter, en complément aux actions lancées contre l'adhésion insidieuse à l'UE (accord-cadre!), aussi le fonds spécial de lutte contre l'UE par un montant de 500'000 francs. Les paiements à ce fonds figurent parmi les dépenses. Selon le bilan, le capital actuel du fonds est de 554'961.65 francs. Sans le paiement au fonds, l'excédent des dépenses est de 322'108.30 francs. Au deuxième semestre, l'ASIN a or-

chestré, en guise de campagne d'information, une action d'annonces contre l'accord-cadre prévu qui a pour but de lier la Suisse sur le plan institutionnel à la législation et à la juridiction de l'UE comme le demande avec insistance la Commission de l'UE à notre pays. En plus quelque 200'000 tracts ont été imprimés et distribués à une large échelle. Le transfert de l'Assemblée générale du 23 avril 2016 à Interlaken a généré des dépenses supplémentaires de 100'000 francs (entre autres réexpéditions des invitations à tous les membres, mesures de sécurité accrues). Ce montant a été facturé à la ville de Berne. Jusqu'à la fin de la rédaction du présent rapport d'activités, nous n'avons pas encore reçu la réponse de la ville. Les charges supplémentaires ont donc premièrement été causées par l'Assemblée générale et deuxièmement par la campagne d'information contre l'adhésion insidieuse à l'UE. L'excédent des dépenses est couvert par le capital propre qui se montait au 31 décembre 2016 à 846'436.22 francs.

Remerciements

Une année ASIN mouvementée touche à sa fin. Dans l'optique suisse, le bilan politique de l'année 2016 est sans aucune exagération désastreux. Certains politiciens ont foulé aux pieds l'indépendance, la neutralité et la démocratie directe. En réalité, la Suisse continue à être un pays indépendant et neutre. Sa stabilité politique, ses performances économiques et notamment ses structures démocratiques sont admirées et respectées dans le monde entier. Mais nos autorités politiques détonnent dans ce paysage. Au lieu de profiter de la bonne situation de départ, la classe politique cherche à intégrer rapidement notre pays à l'Union européenne. Elle renonce purement et simplement de mettre en application des décisions déterminantes pour l'avenir qui ont été prises par les citoyens et les cantons. On fait désormais dépendre les intérêts de la Suisse d'accords avec l'UE, du droit international et de juges étrangers.

Le 6 décembre 1992, la Suisse a refusé l'adhésion à l'espace économique européen (EEE) et elle a dit clairement non à des liens institutionnels avec l'UE. Mais pour la Berne fédérale, la décision relative à l'EEE est et restera elle aussi lettre morte sur le plan démocratique. On se sert abusivement de la voie bilatérale pour intégrer la Suisse à l'UE sur le plan institutionnel. Les responsables ont quitté la voie d'un accord équitable et équilibré entre partenaires égaux.

Avec^[1] 653 nouveaux membres, donateurs et sympathisants, l'ASIN a connu dans l'exercice une augmentation sensible de son effectif de membres par rapport aux années précédentes.



Du T-shirt au sweat, en passant par la veste ou le polo, la nouvelle collection «SUI-fashion» défend les valeurs de liberté, de neutralité et d'indépendance de notre pays.

Évolution de l'effectif de membres: nouvelle croissance

Avec^[1] 653 nouveaux membres, donateurs et sympathisants, l'ASIN a connu dans l'exercice une augmentation sensible de son effectif de membres par rapport aux années précédentes. Environ 85% des sorties sont dues à des décès et des circonstances dus à l'âge.

[1] Net signifie déduction déjà faite des sorties

Le Comité de l'ASIN est certain que la première mesure de défense concrète consiste à dénoncer l'accord sur la libre circulation des personnes qui est à l'origine de tous les maux. Il faut par ailleurs continuer à renforcer la lutte contre l'accord-cadre mentionné. Le Comité et le secrétariat remercient les membres, donateurs et sympathisants de leur soutien fidèle, actif et généreux.

Nous sommes confrontés à de gros défis. Qui d'autre que l'ASIN pourrait les relever?



Bases: Constitution fédérale et statuts de l'ASIN

Constitution fédérale de la Confédération suisse: Article 2 But

La Confédération suisse protège la liberté et les droits du peuple et elle assure l'indépendance et la sécurité du pays.

Statuts de l'Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN):

Article 2 Buts et tâches

L'ASIN cherche à poursuivre et à réaliser les buts et les tâches suivants:

- a) Elle suit la politique étrangère de la Confédération et informe ses membres ainsi que le public sur ce qui a trait à la politique étrangère du pays;
- b) Elle s'engage pour la sauvegarde de l'in-

dépendance, de la neutralité et de la sécurité de la Confédération suisse;

- c) Elle défend une politique étrangère respectueuse de la neutralité classique intégrale, garante de l'indépendance et de la sécurité du pays;
- d) En politique étrangère, elle prévient l'activisme et les engagements internationaux inutiles;
- e) Lutte pour la démocratie directe de la Confédération helvétique en renforçant les droits de liberté politiques des citoyens.